



PROCÈS DU LYNCHAGE DE RODILHAN

14 – 15 janvier 2016, Nîmes

Dossier de presse



CONTACT MÉDIA

Roger Lahana, vice-président du CRAC Europe

rogerlahana@msn.com

06 11 54 02 83

CRAC Europe

Comité radicalement anticorrida pour la protection de l'Enfance

BP 10244

30105 Alès Cedex

<http://www.anticorrida.com>



SOMMAIRE

Les faits	3
4 ans de procédure	4
#RodilhanDeniDeJustice	6
4 ans d'actions de terrain	7
Paroles de victimes	8

Revue de presse autour du lynchage

<http://www.anticorrída.com/actu/rodilhan-2011-articles/>

Témoignages et photos

<http://www.anticorrída.com/actu/rodilhan-2011-temoignages-de-victimes>

Crédit photo : Jean-Marc Montegnies – Animaux en Péril, Sauvons les Animaux



LES FAITS

Le 8 octobre 2011, se déroule à Rodilhan (village de 2 500 habitants aux abords de Nîmes) la finale de «Graine de Toreros», un concours d'apprentis toreros mineurs face à des veaux qu'ils doivent transpercer de diverses armes blanches jusqu'à leur mise à mort, suivant le rituel codifié de la corrida espagnole.

Mais 95 militants anticorrída décident de s'interposer. L'action a été organisée conjointement par le CRAC Europe, Animaux en Péril et Droits des Animaux ; elle a reçu le soutien de la BAC Marseille, Minotaure Films, la fondation Brigitte Bardot, le CLAM, Combactive, Respectons, le Groupe de Lutèce et le CCE2A. Les militants descendent dans l'arène pour s'attacher les uns aux autres avec des chaînes et des cadenas, en cercle et à genoux. Leur but : empêcher pacifiquement la torture et la mort des six taurillons prévus. Malheureusement, ils seront victimes d'un déferlement de violence inouï : toreros, équipes techniques, organisateurs, spectateurs et même Serge Reder (le maire de Rodilhan) sont descendus dans l'arène pour tabasser et violenter les manifestants.

Un militant raconte : « *On nous frappe la tête et le dos avec poings et pieds. On nous enfonce des doigts dans les yeux, on nous traîne sur le sol par les cheveux, on nous arrose au jet d'eau à bout portant. Les femmes subissent des attouchements sexuels humiliants, certaines sont déshabillées pendant qu'elles sont rouées de coups. Les défenseurs de la cause animale se protègent, mais ne ripostent pas. Leurs assaillants en profitent pour leur subtiliser leurs effets personnels.* »

Des images très explicites de ces violences ont pu être tournées, bien que de nombreux appareils photo et caméras aient été fracassés par les aficionados pendant les heurts. Ces vidéos sont en ligne sur YouTube, tout un chacun peut les regarder.

L'addition est lourde pour les amis des animaux : ecchymoses, fractures, hospitalisations, violences sexuelles, divers traumatismes physiques et psychologiques. Un tel déferlement de haine est une première dans l'histoire de la lutte anticorrída en France. Ce cas ne va malheureusement pas rester unique dans les années qui suivent, démontrant que la violence des aficionados à l'égard de leurs opposants non violents fait partie intégrante de leur comportement.

Environ 70 plaintes ont été déposées, majoritairement pour «coups et blessures volontaires» et «violence en réunion». Une trentaine d'agresseurs ont été formellement identifiés en pleine action grâce aux vidéos tournées. Seulement une partie des plaintes et des agressions ont été retenues à l'issue de la procédure qui a duré quatre ans. Un grand nombre de victimes ont donc décidé de se porter partie civile pour pouvoir être entendues malgré tout. Il est à noter qu'en sus des agresseurs, Jean-Pierre Garrigues est également cité à comparaître en tant qu'unique responsable de cette action non déclarée. L'audience en première instance aura lieu au Tribunal correctionnel de Nîmes les 14 et 15 janvier 2016.

Rodilhan est désormais un symbole majeur de la lutte anticorrída en France.



4 ANS DE PROCÉDURE

Il aura fallu quatre ans pour obtenir enfin une date de procès après le lynchage public de 70 militants pacifiques dans l'arène de Rodilhan et de 25 autres dans les gradins, le 8 octobre 2011. Ce n'était pas faute de preuves, l'ensemble de ce déchaînement de violence ayant été filmé et diffusé largement sur Internet dans les heures qui l'ont suivi. L'audience aura lieu les 14 et 15 janvier 2016, au tribunal correctionnel de Nîmes. Seulement dix-huit aficionados auront à répondre de leurs actes, alors que plus de trente ont été identifiés en flagrant délit et confondus par les vidéos, dont Serge Reder, le maire de Rodilhan venu leur prêter main-forte. Jean-Pierre Garrigues devra, lui, comparaître pour manifestation non déclarée, dont il est considéré comme l'unique responsable.

On peut comprendre que l'instruction d'une affaire aussi considérable prenne du temps : avoir les vidéos est une chose, mettre un nom sur chaque visage en est une autre. Le processus d'identification a été long, d'autant plus que l'équipe initiale chargée de l'enquête était constituée... d'une seule personne, l'adjudant-chef de la commune voisine de Bellegarde. L'aide active de Jean-Pierre Garrigues et des militants du CRAC Europe a permis d'accélérer les choses : visites de sites taurins sur internet, présence aux corridas qui ont suivi celle du 8 octobre 2011 afin de tenter d'y repérer des lyncheurs, appels sur les réseaux sociaux avec la mise en ligne des visages des violenteurs. Tout cela a représenté plusieurs centaines d'heures de travail et d'innombrables réunions entre Jean-Pierre Garrigues et l'adjudant-chef.

Fin 2012, quasiment tous les agresseurs étaient identifiés, sauf deux ou trois qui sont toujours susceptibles de poursuites. Il a fallu ensuite réaliser un travail considérable consistant à croiser les déclarations des victimes et les identités des agresseurs – autrement dit qui a frappé qui. Chaque agresseur peut avoir plusieurs victimes et doit donc se retrouver en photo dans les dossiers de chaque victime. Chaque victime peut avoir eu plusieurs agresseurs, ils doivent tous être indiqués.

Début 2013 a lieu un changement de procureur, Robert Gelli étant promu à Nanterre. Laure Beccau, qui prend sa suite, demande à ce que les vidéos – et pas seulement les photos – soient utilisées pour caractériser les agressions de façon exacte. Il s'agit là d'une démarche pertinente pour valider sans ambiguïté les circonstances et le déroulement exact des violences. En parallèle, des auditions ont lieu un peu partout en France et en Belgique pour recueillir les témoignages des victimes.

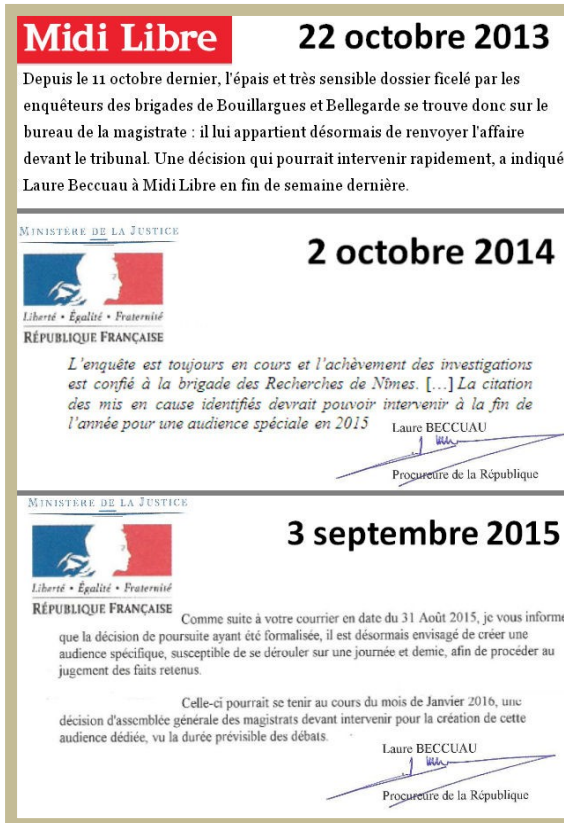
En novembre 2013, le dossier est totalement bouclé. Laure Beccau annonce dans le Midi Libre fin 2013 que les citations à comparaître seront lancées début 2014. Sauf qu'elle ne les envoie pas et qu'elle demande à l'adjudant-chef de tout revérifier depuis le début. Cela va accroître dans l'esprit des militants anticorrida la sensation que tout est fait pour que le procès se tienne le plus tard possible. Même certains des avocats des victimes, pourtant très expérimentés, commencent à se poser des questions.

Il faut dire que le procès promet d'être hors normes. Trente agresseurs identifiés, soixante-dix victimes et plusieurs élus mis en cause, c'est sans précédent. Le fait que les audiences se tiendront à Nîmes est un événement en soi : non seulement cette ville est l'une des plus grandes places tauromachiques de France, mais, parmi les mis en cause se trouve justement son maire. De là à imaginer que des pressions sont

exercées sur la procureure pour freiner des quatre fers, il n'y a qu'un pas, vite franchi par nombre de personnes, tant du côté des anticorruda que des aficionados.

Début 2014, rien ne se passe. Aucune date de comparution, aucune information supplémentaire. Lorsque l'été arrive, l'un des avocats en charge du dossier pour un grand nombre de victimes, est sollicité pour voir comment faire bouger les choses. Il

suggère que toutes les victimes écrivent à la procureure en lettre recommandée pour lui demander de fixer enfin une date. C'est ce qui va être fait en juillet-août 2014. Le même courrier est envoyé en copie à la Garde des Sceaux, Christiane Taubira.



En septembre 2014, Laure Beccau réagit en expliquant aux victimes que « l'enquête est toujours en cours et que l'achèvement des investigations est confié à la brigade des Recherches de Nîmes ». Tout semble pourtant déjà être dans les dossiers remis par l'adjudant-chef. Le retard serait dû au fait que de nouvelles scènes d'agression auraient été identifiées.

La procureure annonce fin 2014 que l'audience aura lieu

début 2015. L'adjudant-chef a reçu pour instruction de tout revérifier – les identités des agresseurs et des victimes, le déroulement des faits, exactement tout ce qui est déjà dans le dossier remis un an auparavant. Une fois encore, Jean-Pierre Garrigues va venir à plusieurs reprises dans les locaux de la gendarmerie de Bellegarde pour confirmer le dossier dans ses moindres détails. Fin mars 2015, l'adjudant-chef lui dit que cette fois, il a tout et que le dossier va être remis à la procureure avant la fin de la semaine, ce qui devrait la mettre en mesure d'annoncer une date dès la mi-avril. Mais rien ne se passe.

À la mi-août 2015, le CRAC Europe lance une cyberaction intitulée « Rodilhan déni de justice » sur Twitter et Facebook (voir page suivante). La seule revendication : une date ferme pour le procès. Plusieurs centaines de milliers d'internautes et tous les médias français vont être sollicités au quotidien. Au bout de trois semaines, Laure Beccau donne une date au conditionnel sur une radio locale, ce qui n'interrompra pas la campagne pour autant, au vu de ses annonces précédentes non suivies d'effet.

La date sera enfin confirmée définitivement par nos avocats le jour même de la manifestation tenue à Rodilhan le 4 octobre 2015, quatre ans après le lynchage, quasiment jour pour jour. Seulement dix-huit aficionados sont poursuivis et un grand nombre de plaintes, non retenues. Les « oubliés » vont devoir se porter partie civile pour pouvoir être entendus malgré tout. Au total, ce sont 46 victimes qui le font.



#RodilhanDeniDeJustice

Le 13 août 2015, une campagne est lancée sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Elle utilise comme étendard l'expression « Rodilhan déni de justice », qui, sur Twitter, se matérialise sous la forme du hashtag (mot-clé) #RodilhanDeniDeJustice.

Quotidiennement, une nouvelle salve de tweets ou de messages Facebook annonce le nombre de jours écoulés depuis le 8 octobre 2011 autour du thème « 70 plaintes, 30 agresseurs identifiés, 1405^e jour sans procès, déni de justice », avec de nombreuses variantes.

Les destinataires des tweets sont des dizaines de médias différents (dont la presse régionale), des personnalités et des politiques, parmi lesquels, bien sûr, Christiane Taubira, Manuel Valls, Jean-Paul Fournier, etc. Le but n'est pas que ces derniers soient soudain saisis d'un sursaut de conscience – ils sont parfaitement informés depuis longtemps de la situation –, mais qu'ils sachent que tous les jours des centaines de milliers de personnes sont témoins de leur inaction, voire de leur obstruction.

La vraie cible de cette campagne est double : information directe d'un nombre maximum de citoyens et pression sur les médias pour briser la chape de plomb qui couvre ce scandale judiciaire.

Deux autres opérations de communication complètent la partie purement internet de la campagne :

- deux lettres ouvertes envoyées par Jean-Pierre Garrigues à Laure Beccau,
- deux happenings à Paris, le 21 septembre 2015 devant les locaux de l'AFP et le 23 devant l'Assemblée nationale en présence de la députée Laurence Abeille.

Au bout de trois semaines de campagne, Mme la procureure Laure Beccau annonce sur une radio locale que le procès aura lieu début 2016. La campagne va se poursuivre jusqu'à confirmation de la date précise par nos avocats, le 4 octobre 2015, jour d'une nouvelle manifestation à Rodilhan.





4 ans d'actions de terrain

La longue attente d'une date d'audience a été à l'origine directe de six actions de terrain depuis le 8 octobre 2011 :

- deux envahissements d'arènes : Rion-des-Landes (24 août 2013), Maubourguet (23 août 2014)
- quatre manifestations à Rodilhan : 27 octobre 2013, 5 octobre 2014, 14 juin 2015, 4 octobre 2015

Rion-des-Landes : Le 24 août 2013, 154 militants ont réédité l'action du 8 octobre 2011 dans les arènes de Rion-des-Landes. Plusieurs militants se sont retrouvés aux urgences. Les violences sont venues principalement des forces de l'ordre, mais aussi d'un responsable de l'arène qui a roué de coups un manifestant, le mettant dans le coma pendant plusieurs heures, mais n'écopant que d'une peine légère en première instance. En revanche, les organisateurs de l'action anticorrída sont condamnés à de lourdes amendes.

Maubourguet : Le 23 août 2014, nouvelle action d'envahissement d'arène dans cette commune de Hautes-Pyrénées. Le déchaînement de violence est sans précédent, venant autant des aficionados qui frappent à coups de barre de fer et de poings les anticorrída, que des CRS dont le commandant déclare être « là pour casser de l'anticorrída ». André Viard, président de l'Observatoire national des Cultures taurines, félicite les aficionados pour « leur tenue exemplaire ». Bien qu'il se soit agi d'un mouvement citoyen et que six responsables d'associations différentes y aient participé, seul Jean-Pierre Garrigues sera poursuivi et condamné. Les plaintes déposées par les victimes des violences ont été classées sans suite.



Manifestations à Rodilhan de 2013 à 2015 : La reprise à partir de 2013 des finales de « Graines de toreros » à Rodilhan sous un autre nom va avoir pour conséquence autant de manifestations. Le maire de Rodilhan enferme désormais à chaque fois son village derrière de hautes barrières métalliques protégées par 250 gendarmes et CRS. Les violences sont à nouveau nombreuses, toujours dans un seul sens : à l'encontre de manifestants pacifiques. Seule exception, le 14 juin 2015 : la corrida prévue est annulée par ses organisateurs de peur d'une manifestation incontrôlable ; cette dernière sera transformée en un rassemblement festif sur la place de la mairie, dédié à l'abrogation récente de la corrida au patrimoine culturel de la France (1^{er} juin 2015) grâce à une action en justice menée par le CRAC Europe et Droits des Animaux.



Paroles de victimes

Extraits de quelques témoignages

Il tire un coup sec sur ma jupe, saisit un bout de mon collant qui dépasse pour me l'arracher et me mettre à nu. L'homme ne voulait pas me neutraliser, mais bien me déshabiller. Je reçois un violent jet d'eau dans la figure une fois, deux fois, trois fois. Un autre militant à ma gauche reçoit trois coups de poing en rafale, sans sommation. Il ne répond pas aux coups, mais crie. Je vois le sang, je l'entends hurler.

Plusieurs hommes nous empoignent et nous précipitent vers le bas, vers les escaliers, avec une grande force. J'ai très peur de tomber la tête la première, je m'accroche comme je peux, mais je vois d'autres personnes tomber.

Je sens une main agripper ma cheville et me tirer violemment en arrière. Je suis sur le ventre alors qu'une autre main me tient l'autre cheville. J'ai mal. Mon collant se déchire et le sable brûle les lésions sur mes genoux. Je reçois un coup au ventre alors que je tente de ralentir ma course, les doigts enfoncés dans le sable.

Trois ou quatre hommes me saisissent et me relèvent. J'ai peur de quitter l'arène, car je ne sais pas ce qui se passera ensuite, je redoute de me retrouver seule avec eux, de me faire frapper une fois que nous serons à l'abri des regards. Nous passons devant un policier et je tente de m'accrocher à lui dans l'espoir de trouver un peu de sécurité. Le policier me regarde, mais il ne bouge pas. Les hommes m'entraînent vers la sortie en courant.

L'un d'eux s'est approché de moi, je savais à quoi m'attendre, recevoir des coups, comme mes amis, je me trompais. Ce vieux pervers avait un tout autre plan en tête, m'humilier et me toucher en public. Il m'a d'abord sauvagement arraché mon tee-shirt, me voilà en sous-vêtement face à ces fous furieux. Un autre vient, me tire par les cheveux et me traite de grosse pute, me demande si je n'ai pas honte d'être comme ça, dans cette tenue.

Tous les témoignages détaillés peuvent être lus ici :

<http://www.anticorrida.com/actu/rodilhan-2011-temoignages-de-victimes>

Contact média

Roger Lahana, vice-président du CRAC Europe
rogerlahana@msn.com - 06 11 54 02 83